

L'Officiel du Badminton

journal officiel de la Fédération Française de Badminton

À chaud

La CNI recrute

La Commission Nationale des Interclubs recherche des bonnes volontés pour continuer à faire avancer les différents championnats.

Formulaire de licence

N'attendez plus, téléchargez le document indispensable pour vous licencier dans un club affilié à la FFBaD pour la saison 2012-2013.

Vacances olympiques !

La FFBaD vous souhaite de très bonnes vacances placées sous le signe de Londres 2012.

Convention

La FFBaD a signé une convention partenariale avec l'administration pénitentiaire afin de développer la pratique du badminton dans les établissements pénitentiaires. La FFBaD a pour projet de mettre en place une formation d'1er initiateur « milieu carcéral ».

Recherche pigiste

Si vous aimez le Badminton et que vous êtes en école de journalisme, votre profil nous intéresse! La FFBaD recherche un ou une pigiste pour suivre les compétitions le week-end. Contactez Ludivine pour plus d'infos (ludivine.lattat@ffba.org).

Yonex IFB : C'est déjà demain

Pour la 6e année consécutive, Paris accueille une étape du circuit SuperSeries (23 au 28 octobre 2012). Vivez et vibrez bad !

La billetterie bat son plein

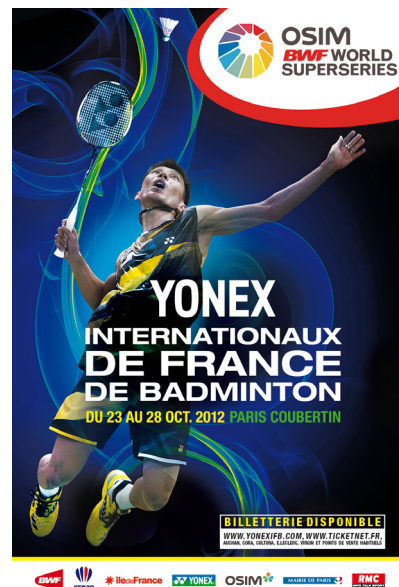
Une offre = un public. Afin de répondre aux différents publics, la Fédération Française de Badminton a vu large pour ses offres billetterie. Ces groupes auront tout au long de la semaine accès aux meilleures places afin de mettre le feu à Coubertin. Aujourd'hui, sont également disponibles les billets licenciés. Pour tous les passionnés de badminton, un tarif préférentiel est également ouvert avec l'assurance d'être au cœur de l'action. Suivront très prochainement les offres «VIP», la nouveauté de cette édition. Profitez-en pour inviter un partenaire de votre club ou un bénévole émérite, afin de le mettre dans les meilleures conditions pour assister à ce qui se fait de mieux en badminton. Infos et réservations sur www.yonexifb.com

Du beau monde

L'étape parisienne est très prisée des Asiatiques. La ville des lumières opère toujours son charme. Les Yonex IFB sont l'occasion où jamais de voir du bad de très haut niveau.

Des animations inédites

Ils ont été révélés au grand public grâce à leurs prestations sur M6, Gaëtan et Godefroy Chaix, deux frères qui pratiquent l'Aéromodélisme depuis maintenant 8 ans. Leurs avions vont faire le show en virevoltant dans un ballet somptueux dans l'arène de Coubertin. La Badminton Expérience sera aussi renouvelée. D'autres animations seront dévoilées plus tard. En attendant le badminton est un plat qui se mange ... show!



cahier vie fédérale

- 1-> Côté Yonex IFB
- 2-> Infos du Président
- 2-> Côté Club
- 2-> Côté Kom
- 3-> Infos du DTN
- 3-> Côté EFB
- 3-> Côté BWF

cahier infos dirigeants

- 4-> En bref
- 4-> Le mécénat pour les entreprises et les associations
- 5-> En bref
- 5-> Indicateurs de besoins de financement
- 5-> Obligations sociales
- 5-> Frais engagés par les bénévoles

cahier décisions

- 6 à 7-> Les décisions du Conseil d'Administration et décisions individuelles.

Les infos du Président de la FFBaD

Challenge des villes sportives. Le journal L'Equipe organise chaque année le challenge de la ville la plus sportive. Le Président était membre du jury.

Ministère des Sports. La nouvelle Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative a fait part de ses 3 priorités : le sport dans tous les dispositifs publics de santé, la Conférence du Sport et la formation et certification.

Saint-Brieuc. Le prochain Championnat de France seniors se tiendra à St-Brieuc. L'organisateur invite le Conseil d'Administration à découvrir la région le 15 et 16 septembre prochain.

Locaux. La FFBaD a signé la vente pour l'extension de ses locaux.

Conventions. La FFBaD signera lors des Yonex IFB une convention avec les Directeurs d'UFRSTAPS relative à la place du Badminton dans les universités. La FFBaD s'est aussi engagée auprès de l'Administration pénitentiaire.

DOM-TOM. Lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Internationale, il a été demandé que la Guadeloupe, la Martinique et la Guyanne soient intégrées à la confédération américaine. Cela a été accepté.

Badminton Europe. L'instance européenne insiste fortement pour que la France se porte candidate pour l'organisation des Championnats d'Europe 2016.

Côté Club : Mise au point sur le formulaire de licenciation

Exit le livret du licencié pour la saison prochaine, bonjour le formulaire de licenciation. La FFBaD s'explique sur cette nouveauté qui rappelle que le formulaire est obligatoire.

La Fédération Française de Badminton a souhaité changer le formulaire de demande de licence cette année, afin de le rendre plus souple, mieux utilisé et plus moderne.

En effet, le « livret du licencié » édité depuis plusieurs années présentait plusieurs défauts.

Imprimé à plus de 250 000 exemplaires, il représentait d'années en années un tonnage important de papier qui pesait largement en frais d'impression et surtout d'expédition.

Il était peu diffusé. De nombreux clubs n'utilisaient pas ce document, considérant qu'il faisait doublon avec leur formulaire d'inscription au club,

malgré son intérêt évident tant en termes d'informations que d'obligations en matière d'assurance.

Ce livret devait être techniquement amélioré. La solution carbone ne satisfaisait pas bon nombre d'utilisateurs et ce système est aujourd'hui dépassé.

À l'heure où les outils électroniques permettent largement de transmettre les mêmes informations, il paraissait important de franchir ce pas pour un processus plus économe en matière, moins lourd financièrement et plus moderne.

Malgré tout, les obligations légales en matière d'assurances ne permettent pas d'éliminer la signature du licencié et donc l'impression du formulaire. Nous avons tout fait afin que ce transfert de charge soit réduit pour le club et le licencié.

Côté Communication : Pensez à vos événements de rentrée

La FFBaD peut vous aider à communiquer pour bien démarrer la nouvelle saison et attirer de nouveaux licenciés.

Forums des associations, fête du sport ... tout est bon pour vous faire connaître et faire adhérer de nouveaux licenciés. Pour cela il faut que vous soyez visible au milieu de vos concurrents et néanmoins amis les autres clubs de sport de votre commune. Pour cela, la FFBaD a imaginé, pour répondre à vos besoins, un kit communication. Ce dernier est composé d'affiches 40x60, de dépliants présentant le Badminton et de nombreux objets promotionnels.

Cette démarche de communication est nécessaire pour faire

connaître votre instance et recruter de nouveaux adhérents. Profitez-en pour montrer une image dynamique de votre club en vous adressant avec des discours adaptés à chaque personne se présentant sur votre stand.

Depuis l'an dernier, il est demandé une participation aux frais d'envoi à hauteur de 15 euros. Ce coût est relatif uniquement aux frais postaux et ne prend pas en compte le coût des objets fournis. Pour tous ceux qui n'ont pas encore fait leur demande, merci de contacter le service communication ludivine.lattat@ffba.org. En retour, vous recevrez le bon de commande et la procédure pour le règlement.

Coté EFB : 870 au compteur

La période de labellisation est à présent terminée. 870 clubs ont reçu le label École Française de Badminton (EFB). Explications.

Vous avez eu deux mois pour permettre à votre club de prétendre au label d'excellence EFB. Cette année encore les résultats sont en hausse, preuve que le Badminton avance encore et toujours. Vous êtes désormais 215 clubs une étoile, 454 clubs deux étoiles, 153 clubs trois étoiles, 47 clubs quatre étoiles et 1 club cinq étoiles (Saint-Bruno Bordeaux).

Cette année, une nouvelle grille était mise en place, prenant en compte 11 critères : le nombre de licenciés de poussins à cadets, les créneaux disponibles pour cette tranche d'âge, la qualification de l'encadrement, le nombre de plumes, le nombre de jeunes compétiteurs, la participation aux compétitions fédérales individuelles et par équipes, la réussite (France Jeunes, entrée en pôle), l'organisation de stages

ou compétitions, l'arbitrage et le rapprochement avec le monde scolaire. À vous maintenant de valoriser ce label d'excellence auprès de vos partenaires institutionnels afin de décrocher plus de créneaux mais aussi plus de subventions.



Côté BWF : La place des femmes !

Lors de la dernière AG de la BWF, Isabelle JOBARD membre du Conseil d'Administration de la FF-BaD est intervenue lors du Forum Féminin sur la place des femmes dans l'arbitrage.

Arbitre et Juge-Arbitre reconnue par ses pairs au plus haut niveau international, Isabelle JOBARD souhaite féminiser l'arbitrage. Même si les chiffres sont en hausse avec 23% de femmes arbitres en 2011 contre 16% en 2000, cela reste insuffisant quand on sait que 42% des licenciés dans le monde sont des femmes. A terme, la BWF souhaite instaurer la parité.

Pour cela la BWF devra mettre en place une stratégie où des efforts seront nécessaires à tous les niveaux. Les femmes ont souvent peur de se lancer dans l'aventure de l'arbitrage dans un milieu très masculin. Il va falloir les aider à prendre confiance en elles avec le développement d'un programme spécifique.

Cela doit commencer par des actions à l'échelle locale. Aujourd'hui la FF8AD compte dans ses rangs 26% de femmes arbitres.

Les infos du Directeur Technique National

Championnat d'Europe senior individuel. Malgré les blessures, le résultat de ce championnat d'Europe n'est pas à la hauteur de nos objectifs. C'est une réelle déception. Des évolutions au sein de l'encadrement et de la gestion du projet sportif de l'Équipe de France vont se mettre en place en 2012 et 2013. Notons toutefois la seule satisfaction de cette compétition avec les résultats de la paire Labar-Quéry.

6 nations U17. L'Équipe de France U17 se classe pour la première fois de son histoire à la deuxième place. À noter la victoire en individuel de Delphine LANSAC et des médailles de bronze pour Marie Batomène (SD) et J.Wattebled / J. Corvée (Dmixte).

6 nations U19. L'équipe de France se classe 4e. Trois médailles de bronze, William Goudallier (SH), Delphine Lansac (SD) et A.Lodiot / J. Maio (DH).

Audit. L'Inspection Générale du Ministère de la Jeunesse et des Sports a audité la FF8AD.

Mouvement de personnel. Fin de contrat pour Arif Rasidi et départ annoncé de Manuel Dubrulle. Recrutement de Bertrand Gallet pour le pôle France de l'INSEP en tant qu'entraîneur National chargé des simples (hommes et femmes).

Convention d'objectifs. L'aide de l'État s'élèvera à 1 032 000 € soit moins 1,24% par rapport à 2011.

En bref

Echange de drapeau sur la terre battue de Roland Garros.

Le dimanche 10 juin dernier, le Central de Roland Garros a accueilli la première manifestation grand public de l'équipe de France olympique de Londres 2012 avec la passation du drapeau tricolore entre Tony Estanguet, porte-drapeau à Pékin en 2008, et Laura Flessel, qui lui succède pour les Jeux Olympiques d'été.

« Ce passage de drapeau est comme une première répétition avec beaucoup d'émotion » a déclaré une Laura Flessel fière « d'amener un groupe de personnes vers le Graal olympique », la double championne olympique sera en effet le capitaine des Bleus.

« A travers le défilé, le porte-drapeau symbolise l'élan d'une nation », souligne Denis Masseglia, président du CNOF.

Pour en savoir plus :

<http://londres.franceolympique.com/londres/actus/1512-echange-de-drapeau-sur-la-terre-battue-de-roland-garros.html>

Source : Site Internet franceolympique.com

YouTube diffusera les JO.

Les Jeux Olympiques de Londres, du 27 juillet au 12 août, seront sur YouTube. Preuve que les plateformes de diffusion de vidéos sur Internet ont le vent en poupe côté sport, le géant américain diffusera des images du plus grand événement sportif de la planète dans 64 territoires d'Asie et d'Afrique. Les habitants de 22 pays asiatiques (comme l'Inde, le Pakistan ou la Thaïlande) et de 42 pays africains (comme le Kenya ou l'Éthiopie) pourront en bénéficier. En tout, la chaîne YouTube du CIO proposera plus de 2 200 heures de diffusions des épreuves sportives des Jeux, dont toutes les finales et les remises de médailles. Ces images seront disponibles sur le site internet ou sur des appareils connectés comme les smartphones, téléphones mobiles, tablettes...

Source : Site Internet Sport Stratégie

Résultat d'une enquête sur le mécénat d'entreprise en France

L'étude menée fin 2011 par la CPCA et France Active sur l'évolution des financements des associations (« Associations, comment faites-vous face à la crise ? ») a montré de façon objective que le montant des financements publics tendait à diminuer, principalement en ce qui concerne ceux en provenance de l'Etat. La décentralisation a favorisée dans un premier temps une montée en puissance des financements associatifs issus des collectivités territoriales. Mais la limitation des budgets de ces dernières les a poussées à progressivement concentrer leurs financements sur les actions liées à leurs compétences spécifiques et à leurs priorités politiques. A ce déséquilibre entre secteurs d'activités, s'ajoute un déséquilibre territorial, où les collectivités les plus pauvres doivent faire face à de plus importants besoins avec des budgets plus réduits.

Jusqu'en 2011, on pensait que les financements privés issus du mécénat d'entreprise étaient susceptibles d'atténuer ces déséquilibres. En effet, le nombre d'entreprises engagées augmentaient (de 35 000 à 40 000 entre 2010 et 2012) même si le montant global alloué restait

stable, et les associations concernées apparaissent de plus en plus variées, le mécénat culturel laissant progressivement la place à d'autres secteurs.

Cependant, l'enquête Admical/CSA 2012 a mis en évidence qu'il s'agissait d'un simple repositionnement, et qu'en définitive, la concentration augmentait puisque les entreprises n'appuyaient plus que 1,5 domaine en 2012 pour 1,9 en 2010. C'est à présent le secteur social qui bénéficie le plus du mécénat (43% du montant total), suivi par la culture (dont la part est à nouveau à la hausse cette année) et le sport. L'engouement des TPE et PME, plus engagées que les moyennes et grandes entreprises dans des actions de mécénat, peut dans une certaine mesure expliquer cette nouvelle concentration des financements privés : plus proches de la population, elles se disent sensibles à l'intérêt général, recherchent une visibilité territoriale et sont particulièrement ouvertes aux causes défendues par leurs propres salariés. Notons que le mécénat sportif est privilégié par les PME (à 95%) et est dirigé, à 86%, vers les clubs sportifs locaux.

Guide Mécène et Associations : Comment évaluer la viabilité d'un projet associatif ?

Beaucoup d'entreprises mécènes et de fondations s'interrogent sur la viabilité du projet pour lequel elles sont sollicitées. Elles ont également besoin de s'assurer que leur financement ne se substitue pas à d'autres ressources et agit avec un maximum d'effet levier.

C'est pour éclairer ces questions que France Active vous propose ce guide en partenariat avec IMS-Entreprendre pour la Cité.

À qui est adressé ce guide ?

À toutes les personnes en charge de l'étude des dossiers de mécénat, qui souhaitent :

- avoir une lecture de la situation financière et du modèle économique des associations soutenues ;
- comprendre les différents documents comptables et financiers, et leurs principaux indicateurs ;
- mieux appréhender les différents besoins de financement des associations et connaître les modalités d'intervention des différents partenaires.

Pour en savoir plus :

http://www.ffbad.org/data/Files/Espaces_Dedies/Dirigeants/La_Boite_a_Outils/Guide_Mecene_et_Associations.pdf

Source : Site Internet France Active

Les indicateurs pour repérer vos besoins de financement

Comment évaluer la santé financière d'une association ? Comment définir son modèle économique ? Quelles sont ses perspectives de développement ?

L'analyse financière permet de constater et d'analyser les évolutions et les variations d'une association sur le plan financier en s'appuyant sur ses documents comptables (bilan et compte de résultat), pour repérer les solu-

tions adaptées en fonction de la nature des besoins de financement.

Le CNAR Financement, porté par France Active, a rédigé un article dans la revue Associations mode d'emploi sur les indicateurs de l'analyse financière.

Pour consulter l'article :

http://www.solfia.org/IMG/pdf_11a-_Article_

AME_FA_Analyse_financiere.pdf

Source : Site Internet Solfia

Mise à jour des dépliants URSSAF sur les obligations sociales des associations employeuses

L'URSSAF publie des dépliants destinés à informer les associations sur leurs obligations sociales en tant qu'employeurs. Ces dépliants ont été actualisés au 1er janvier 2012.

Ils traitent des sujets suivants :

- synthèse des obligations des associations et présentation des services dématérialisés de l'URSSAF,

- focus sur des secteurs spécifiques (associations sportives, associations de jeunesse et d'éducation populaire, accueils collectifs

et séjours de vacances, associations d'étudiants à caractère pédagogique), indiquant notamment la revalorisation des différents seuils d'exonération indexés sur le plafond journalier de la sécurité sociale,

- présentation du Chèque emploi associatif facilitant les démarches sociales liées à l'embauche de salariés.

Pour en savoir plus :

http://www.urssaf.fr/profil/associations/documentation/depliants/association_01.html

Imposition : comment comptabiliser les frais engagés par les bénévoles de votre association ?

Comme dans le cadre du mécénat et des dons, les réductions d'impôts ne s'appliquent qu'aux frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole à destination d'une association d'intérêt général. Son montant varie entre 66% et 75% en fonction de l'objet de l'association, et les frais engagés peuvent correspondre à des déplacements, des achats, des avances sur repas, etc

Les frais kilométriques sont quant à eux calculés forfaitairement en

fonction du nombre de kilomètres réalisés, sous condition de justifier de la réalité du déplacement. Ces montants ont été en mai 2011 établis à 0,304 € / km pour les automobiles et de 0,118 € / km pour les deux roues. Ils sont restés inchangés pour 2012.

Pour en savoir plus :

<http://www.ffbad.org/actus-22/2012/imposition-comment-comptabiliser-les-frais-engages-par-les-benevoles-de-votre-association>

En bref

Les habitudes sportives des Français.

80% de la population française est sédentaire. Ce constat inquiétant est le fruit d'une étude réalisée par l'International Retailing Center de la « Reims Management School » auprès d'un échantillon de 511 personnes, dont 52% de femmes, âgés de 18 à 69 ans. L'étude avait pour objectif de « mieux comprendre les habitudes sportives des Français » dans un premier temps, puis de « comprendre quelle est la place occupée par le sport dans la vie des Français » dans un second temps. Selon les critères de l'Organisation Mondiale de la Santé, qui recommande de pratiquer un sport au moins trois fois par semaine, 80% des Français seraient donc sédentaires. Néanmoins, 54% des personnes interrogées ont déclaré pratiquer un sport. La marche (27%), suivie par la musculation et le fitness (22%), puis par la natation (12%), arrive en tête de ces pratiques. La prévention et la santé sont les principaux facteurs motivant de la pratique (68%). Quant aux goûts des Français en matière de sport, les Jeux Olympiques est l'événement le plus suivi (53%) tandis que le football reste leur sport préféré (18%).

Source : Site Internet Sport Stratégie

Revalorisation du SMC.

L'avenant n°73 à la CCNS du 9 mai 2012 prévoit que le Salaire Minimum Conventionnel (SMC), actuellement de 1313,47 €, sera fixé à 1335,80 € à compter du 1er septembre 2012 et à 1355,84 € à compter du 1er janvier 2013. Il s'agit respectivement d'augmentations de +1,7% et de +1,5%. Si deux augmentations aussi rapprochées ont lieu, c'est parce qu'il a semblé bon aux partenaires sociaux de tenir compte de l'absence d'évolution du SMC depuis le 1er janvier 2011.

Pour en savoir plus :

<http://www.ffbad.org/actus-22/2012/signature-d-un-avenant-relatif-a-la-revalorisation-du-smcalbums/94/index.php>

Les décisions réglementaires

Abréviations utilisées

AG	Assemblée générale
BF	Bureau fédéral
CA	Conseil d'administration
CFA	Commission fédérale d'appel
CIEL	Commission informatique et logiciels
CNA	Commission nationale arbitrage
CNI	Commission nationale interclubs
CNJ	Commission nationale jeunes
CPL	Conseil des présidents de ligue
DTN	Directeur (ou Direction) technique national(e)
EFB	École française de Badminton
ETR	Équipe technique régionale
GdB	Guide du Badminton
IFB	Internationaux de France de Badminton
RGC	Règlement général des compétitions
TIJ	Trophées interrégionaux jeunes

SECTEUR ADMINISTRATIF

Assemblées Générales 2013

Exposé des faits

2013 étant une année électorale, deux assemblées générales devront se tenir en 2013 : une AG électorale et une AG ordinaire.

Décision

CA 22-23 juin 2012

Sur proposition du secrétariat général, l'AG électorale se tiendra le 16 février 2013 au CNOSF et l'AG ordinaire se tiendra les 27 et 28 avril 2013.

L'ensemble du calendrier est consultable sur le site internet de la FFBaD :

http://www.ffbad.org/data/Files/La_FFBaD/Agenda/Calendrier_Federal/ADMcal_CalendrierFederal_2012-2013_v3.pdf

Catégorie moins de 9 ans

Exposé des faits

Le Conseil d'administration amende la disposition prise en séance du 16 mars 2012 relative au surclassement pour la catégorie des moins de 9 ans.

Décision

CA 22-23 juin 2012

Les licenciés de 7 et 8 ans peuvent être autorisés à jouer en catégorie poussins, à condition de disposer d'un certificat de surclassement SP.

Formulaire de prise de licence

Exposé des faits

A compter de la saison 2012-2013, le livret papier du licencié est remplacé par un «formulaire de prise de licence» disponible en version électronique.

Le formulaire de prise de licence est téléchargeable sur le site de la FFBaD :

<http://www.ffbad.org/espaces-dedies/licencies/comment-se-licencier/>

SECTEUR COMPÉTITIONS

Attribution des compétitions

France Jeunes 2013

CA 22 - 23 juin 2012

L'organisation du France Jeunes 2013 est confiée au comité de Vendée (85).

La compétition se déroulera au Vendespace à Mouilleron-le-Captif.

Procédure de passage des grades des arbitres nationaux

Exposé des faits

La CNA propose une décomposition des grades d'arbitres nationaux en deux niveaux («accrédité» et «certifié»), en cohérence avec Badminton Europe et la BWF, selon des objectifs de structuration, de développement et de formation.

Décision

CA 22-23 juin 2012

Validation de la procédure de passage des grades des arbitres nationaux.

DÉCISIONS INDIVIDUELLES

Recours auprès de la commission litiges du Badminton Club Wambrechies Marquette suite au forfait de 7 joueurs du club au tournoi national BadMinTours (3 et 4 mars 2012).

Exposé des faits

La Présidente du club de Wambrechies Marquette fait appel auprès de la commission litiges des sanctions prises à l'encontre de 7 joueurs du club suite à un forfait au tournoi national BadMinTours.

Décision

Commission litiges du 13 avril 2012 :

Considérant

- la requête valable comme démarche collective de la part du club dans le cadre des responsabilités de la présidente et des conséquences possibles sur l'interclubs même si les décisions prononcées sont par nature individuelles;
- le non respect du dernier alinéa de la procédure de gestion des forfaits et des sanctions : «les communications entre les instances du badminton et le licencié fautif s'effectueront exclusivement par courrier»;
- les éléments apportés par courrier par le club;
- les éléments apportés par le service compétitions;
- la nécessaire évolution des modalités de notification de ces sanctions et des garanties de voies de recours;
- la bonne foi de la demande même si les licenciés se doivent de respecter scrupuleusement la réglementation fédérale;

La commission litiges annule les sanctions prises à l'encontre des joueurs après leur forfait sur la compétition BadMinTours de mars 2012.

L'Officiel du Badminton

Journal officiel de la Fédération Française de Badminton

L'officiel du Badminton, journal officiel de la Fédération Française de Badminton, association déclarée, habilitée par arrêté ministériel du 15 décembre 2008 (SJSV 0830796A).
9/11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex.
Tél. : 01 49 45 07 07
Courriel : lob@ffba.org

Dépôt légal : ISSN 1957-2417

Directeur de la publication : Paul-André TRAMIER
Directrice de la rédaction : Magali GODIN
Comité de rédaction : Jean-François ANINAT, Bruno BERT, Pierre-Emmanuel PANIER
Ont collaboré à ce numéro : Céline BERTON, Ludivine LATTAT, Jonathan RAGONEZ.

Disponible gratuitement sur le site de la Fédération Française de Badminton, www.ffbad.org, et par abonnement sous formule numérique à la lettre d'informations de la Fédération : <http://www.ffbad.org/home/newsletter.php3>

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions d'autres sociétés ; si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous contacter en indiquant vos noms et adresse.

Nos partenaires



Partenaire des Équipes de France



Partenaire du Dispositif Jeunes

